

PAR COURRIEL

Le 19 juillet 2018

Objet : Demande d'accès à l'information | réponse
N./d. A1819-014

Nous avons procédé au traitement de votre demande d'accès à l'information visant l'obtention de :

Demande #1

- copie du dernier tableau "Bilan des risques de ruptures de service" https://h38.pub.msss.rtss.qc.ca/Fichiers/H38_Depannage_20180307092851.pdf transmis au Centre national Médecins-Québec du MSSS pour la saison estivale 2018;
- copie du tableau pour la période correspondante 2017;

Demande #2

- tout document faisant état du nombre de médecins dépanneurs qui se sont engagés à combler les besoins de l'établissement pour la saison estivale entre le 25 juin au 2 septembre 2018;
- pour la période correspondante 2017;

Le tout, par secteur;

Après vérification, votre demande relève davantage du ministère de la Santé et des Services sociaux et, par conséquent, en vertu de l'article 48 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre 2.1), nous vous référons au responsable de l'application de cette loi au sein des organisations. Vous trouverez leurs coordonnées sous le lien Internet suivant :

http://www.cai.gouv.qc.ca/documents/CAI_liste_resp_acces.pdf

En espérant le tout à votre satisfaction, nous vous prions, d'accepter nos sincères salutations.

Original signé

Isabelle Routhier, avocate

Responsable de l'application de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics